

prétexte que ce n'était qu'une réclame, refusa de protéger les gravures et la portion du livre qui décrivait les marchandises du demandeur. Néanmoins dans *Grace vs Newman* (1) le Vice-Chancelier, Sir Charles Hall, a tout dernièrement reconnu un droit de copie dans une circulaire qui avait été publiée à titre de réclame par le demandeur. Donc, on le voit, la question n'est pas encore bien résolue dans la pratique.

Les journaux ou revues peuvent-ils être l'objet d'un droit d'auteur ? Il faut d'abord faire remarquer que la forme du journal ou de la revue ne peut influencer en rien sur la décision de cette question. Nous avons vu, en effet, quelle est l'élasticité du mot *livre* dans le sens juridique. D'ailleurs un journal ne se compose pas toujours d'une seule feuille ; il peut même former une petite brochure comme notre "Journal de l'Instruction publique." Donc, pour répondre à notre question, il faut se placer à un autre point de vue et examiner l'essence même de la publication. Or il n'y a rien dans la nature d'un journal qui empêche ses articles de devenir l'objet d'un droit d'auteur et notre statut sur la propriété littéraire et artistique, dans sa section dixième, le reconnaît d'une manière spéciale. En effet, ces articles peuvent avoir un mérite littéraire très-remarquable et le seul fait de leur existence plus ou moins éphémère ne peut pas, à mon avis, les priver de la protection de la loi. "There is nothing in the law of copyright," dit Drone, "as made by the legislature or as expounded by the courts" "to prevent valid copyright from vesting in a magazine or a newspaper as a whole or in any of its contents that may be worthy of protection." (2)

Naturellement, pour obtenir un droit d'auteur dans un article de journal, il faudrait faire enregistrer la livraison dans laquelle il se trouve et remplir toutes les autres formalités de la loi. Or ceci est presque impraticable, donc nous n'aurons pas souvent à nous occuper de la propriété littéraire d'un article de journal.

(1) Law Rep. 19 Eq. 623.

(2) Copyright, p. 169.